

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ANRMP)

Source de financement : Budget de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) au chapitre 226 « mobiliers, matériels de bureau, matériels de labo, aménagement » et sur le compte 2262 « machine comptable et équipements informatiques ».

LES TRAVAUX DE CABLAGE MUTUALISE DU RESEAU INFORMATIQUE, TELEPHONIQUE ET DU COURANT ONDULE DU BATIMENT ABRITANT LE SIEGE DE L'AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ANRMP)

1. **L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : *TRAVAUX DE CABLAGE MUTUALISE DU RESEAU INFORMATIQUE, TELEPHONIQUE ET DU COURANT ONDULE DU BATIMENT ABRITANT LE SIEGE DE L'AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ANRMP)*.
2. Le marché sera passé sur prix global et forfaitaire.

Les travaux, objet du présent appel d'offres, seront exécutés en **un lot unique**.

LOT	DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION MAXI (jours)
Unique	TRAVAUX DE CABLAGE MUTUALISE DU RESEAU INFORMATIQUE, TELEPHONIQUE ET DU COURANT ONDULE DU BATIMENT ABRITANT LE SIEGE DE L'AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ANRMP)	30 JOURS

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à l'ANRMP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Siège de l'AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ANRMP), voir secrétariat, Tél : 22 40 00 40 de 7h 30 mn à 12 h et de 13 h 30 mn à 16h 30 mn les jours ouvrables.

4. Les exigences en matière de qualification sont :
 - capacité technique et expérience professionnelle : disposer de matériel adéquat, disposer d'un personnel qualifié suffisant, avoir exécuté des marchés similaires ;
 - capacité financière et administrative : être en règle avec les institutions fiscales et sociales. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
5. Les candidats peuvent retirer le dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après

Siège de l'AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ANRMP), voir secrétariat, Tél : 22 40 00 40 de 7h 30 mn à 12 h et de 13 h 30 mn à 16h 30 mn les jours ouvrables contre paiement non remboursable de la somme de vingt cinq mille (25 000) FCFA.

6. Les offres seront déposées **au plus tard le 05 décembre 2013 à 09 heures 30 minutes au secrétariat du siège de l'AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ANRMP). Tél : 22 40 00 40.**

Les offres seront ouvertes à **10 heures 00 minute** le même jour en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse ci-après : **SALLE DE CONFERENCE DE L'AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ANRMP).**

NB : Une visite du site sera organisée par l'Autorité contractante à son siège, Rue du Lycée Français, Cocody-Riviera 3- Lot 1085 - Ilot n°118 le 20 novembre 2013 à 10 heures 00 minute.

Une séance d'explication du dossier se tiendra après la visite du site à la salle de conférence de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), Rue du Lycée Français, Cocody-Riviera 3- Lot 1085 - Ilot n°118

7. Les offres doivent comprendre un cautionnement provisoire établi par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le ministre en charge des finances, d'un montant de :

Lot unique : un million huit cent mille (1 800 000) FCFA

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

8. Le délai d'exécution des travaux est fixé à : **30 jours.**

9. Dès l'attribution définitive du marché, l'ANRMP publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics, sur son site internet et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la commission de jugement des offres, ayant guidé ladite attribution à l'adresse ci-après :

Siège de l'AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ANRMP), Tél : 22 40 00 40 de 7h 30 mn à 12 h et de 13 h 30 mn à 16h 30 mn les jours ouvrables.

Le marché issu du présent Appel d'offres sera soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et à la redevance de régulation (**0.5%** du montant hors taxes du marché) aux frais des titulaires lors de l'enregistrement du marché.

10. Le présent Appel d'offres sera soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au décret N° **2009-259 du 06 août 2009**, portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application.